



ATELIER DE VALIDATION DES RESULTATS DES ETUDES SUR LES DROITS DE LA FEMME DANS LES LOIS ET POLITIQUES EN RDC

Contexte et justification

La République Démocratique du Congo a enclenché son processus de réforme foncière depuis 2012 pour se conformer à sa vision d'émergence 2030. Conduit par le Ministère des Affaires foncières, ce processus a bénéficié des accompagnements de plusieurs ordres parmi lesquels l'étude de référence menée avec Rights and Resources Initiative (RRI) sur les thématiques liées à la tenure foncière à savoir :

- **Décentralisations et Droits Fonciers et Forestiers des Communautés Locales en RDC**
- **Les moyens d'existence et Tenure en RDC**
- **Les Incidences des processus d'affectation des terres sur les droits locaux en RDC**
- **La tenure foncière coutumière en RDC : état des lieux et perspectives pour la réforme de la législation**
- **La Planification de l'utilisation des terres : Impact sur les droits communautaires**
- **Synthèses Provinciales de l'Etude de Référence sur la Tenure en RD Congo**

Il ressort de ces études l'absence d'une thématique spécifique de prise en compte des droits des femmes, pourtant la réforme se doit d'intégrer toutes les questions relatives aux systèmes et modes d'acquisition et d'utilisation des terres dans l'ensemble du pays.

Il est sans doute reconnu que cette réforme constitue une opportunité pour les femmes de mener des actions pouvant leur permettre une meilleure reconnaissance et considération de

leur rôle et droits dans la tenure foncière, pour lesquels elles ont été largement marginalisées. Cette marginalisation se reflète aussi bien sur le foncier que sur les forêts dont elles tirent la majeure partie des ressources pour leur survie, celle de leurs familles et de la population entière du pays.

En tant qu'utilisatrice de ces ressources, elle doit saisir l'opportunité de la réforme en cours pour dresser un état des lieux de la prise en compte de ses droits dans la tenure foncière et forestière. C'est dans cette optique que la Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable (CFLEDD) en collaboration avec Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD) et avec l'appui de RRI, a mené une étude sur l'état des lieux de la prise en compte des droits des femmes dans les lois et politiques de la RDC ainsi que les avancées de l'état de ces droits dans l'arrière-pays.

Etant donné que le pays a promulgué depuis le 01 Août 2015, la loi N°15/013 portant modalité d'application des droits de la femme et de la parité dans tous les secteurs, l'acte d'engagement du 29 Mars 2016 pour faire avancer la mise en œuvre de la parité entre les hommes et les femmes en RDC et des engagements pris par les parties prenantes à la suite de l'atelier national sur le Genre, REDD+, Foresterie communautaire et Droits de Tenure des femmes en RDC en juin 2016; il devient plus que nécessaire de mener des actions de plaidoyer auprès des parties prenantes à la réforme foncière et forestière afin d'assurer la reconnaissance des droits de tenure des femmes dans ces réformes. Ceci permettra leur participation inclusive dans le processus de développement du pays en lien avec son optique d'émergence 2030.

Objectifs :

L'objectif global de cet atelier est de dresser l'état des lieux des Droits de la femme relatif au foncier et aux forêts.

Spécifiquement, il s'agira de présenter au grand public les résultats de l'analyse des lois et politiques sur la prise en compte des droits des femmes ainsi que les avancées sur l'état de ces droits dans l'arrière-pays.

Résultats attendus

Les résultats attendus de cet atelier seront les suivants :

- Les résultats des études sont présentés au grand public
- Les amendements et enrichissements sont obtenus pour permettre l'élaboration d'un document de plaidoyer pour la prise en compte de droits de tenure de la Femme dans les Réformes foncière et forestière en RDC.